

Objectifs de la formation

- Acquérir les connaissances sur la réglementation DT-DICT et le guide technique
- Faire appliquer les mesures de prévention définies dans le cadre d'un chantier à proximité des réseaux
- Veillez à la sécurité du chantier lors des interventions à proximité des réseaux
- Obtenir sa certification AIPR Encadrant

Personne concernée

Personnels assurant l'encadrement des travaux à proximité de réseaux enterrés ou aériens sous la direction de l'exécutant des travaux (Conducteurs de travaux, chefs de chantier, chefs d'équipes)

Prérequis

Aucun niveau de connaissance préalable n'est requis pour suivre cette formation

Pédagogie

Méthodes pédagogiques

Alternance d'exposés théoriques et d'études de cas

Entraînement à l'examen final sous forme de QCM

Moyens techniques

PC portable - Vidéoprojecteur - Ressources multimédia

Moyens humains

Formateur qualifié

Évaluation

- L'examen final est réalisé sur la base de 40 questions à choix multiples, aléatoires et individuelles.
- La réussite au QCM sur le site du Ministère de la Transition Écologique et Solidaire est sanctionnée par une Attestation de Compétences (réussite ou échec) à destination de l'employeur en vue de la délivrance d'une Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux (AIPR Encadrant)
- Cette formation sera sanctionnée par une attestation individuelle de fin de formation.
- Évaluation de la formation par une enquête de satisfaction remise au stagiaire à la fin de la formation.

Organisation

Nombre de participants : 4 à 10 participants

Durée : 7 heures (soit 1 jour) : examen inclus

Renouvellement : Tous les 5 ans

Le délai d'accès tient compte des différentes formalités nécessaires à l'accessibilité à la formation dans un temps minimum d'un mois avant le début de l'action.

Modalités financières

Tarif inter entreprise : nous consulter

Tarif intra entreprise : nous consulter

Contenu de la formation

Module théorique de la formation AIPR Encadrant

- Rôles, missions et responsabilités de l'encadrant
- Types et terminologie des réseaux aériens et souterrains
- Prescriptions de l'arrêté de référence et du Code de l'Environnement
- Vérification et exploitation des réponses aux DT-DICT
- Lecture de plans : situation des réseaux et de leurs fuseaux d'imprécision
- Utilisation des moyens de protection collective et individuelle, et les faire utiliser
- AIPR du personnel mis à disposition
- Adéquation entre les besoins et le matériel à disposition
- Identification des situations dangereuses ou inattendues
- Règles d'arrêt de chantier
- Accès aux ouvrages de sécurité
- Constat contradictoire d'anomalie ou de dommage
- Préparation des relevés topographiques de réseaux

Appréhender l'AIPR operateur

- Rôle, mission et responsabilités de son niveau
- Principaux types de réseaux souterrains et aériens
- Risques afférents aux réseaux
 - Les caractéristiques des énergies
 - Les atteintes aux réseaux existants
- Utilisation des moyens de protection collective et individuelle
- Compréhension et respect
 - De son environnement
 - Des marquages-piquetages
 - Des signes avertisseurs et indicateurs
 - Des moyens de repérage
 - Du terrain
- Identification des situations dangereuses ou inattendues
- Imprécision du positionnement des ouvrages et de la technique utilisée
- Maintien de l'intégrité et du tracé des réseaux existants
- Recommandations en cas d'incident ou d'accident
- Règle des « quatre A »

Module pratique AIPR Encadrant

- Identification des réseaux selon les plans et le marquage-piquetage sur la zone de travail
- Analyses de risques sur la zone de travail, par rapport à des situations exposées in situ par le formateur
- Reconnaissance des matériels en lien avec les réseaux

Contact :
Mylène DUBROCA
0692 55 44 28
redbird.reunion@gmail.com